



Comité monétaire et financier international

Trente-deuxième réunion
9–10 octobre 2015

**Déclaration de M. Immongault Tatagani
Ministre du Développement Durable, de l'Economie,
de la Promotion des Investissements et de la Prospective, Gabon**

Représentant les pays suivants:

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, et Togo

Déclaration de M. Immongault
Ministre du Développement Durable, de l'Economie,
de la Promotion des Investissements et de la Prospective (Gabon)

I. L'ECONOMIE MONDIALE

Les perspectives économiques mondiales restent fragiles et, une fois de plus, les prévisions de croissance ont été revues à la baisse. À l'évidence, des facteurs régionaux et nationaux contribuent à rendre la reprise plus faible que prévue. La volatilité des marchés financiers, la faiblesse relative des flux de capitaux et la dépréciation des monnaies dans les économies émergentes, les effets pervers du changement climatique, les retombées budgétaires et financières de la crise économique mondiale, les retards dans la mise en œuvre de réformes structurelles, les tensions géopolitiques, et les migrations de masse sont autant de facteurs opposés à la reprise de l'économie mondiale.

Nous constatons que la révision à la baisse des prévisions de croissance concerne tous les groupes de revenu et toutes les régions. Par ailleurs, la faiblesse de la croissance mondiale reflète une reprise molle dans les pays avancés et un repli de l'activité dans les pays émergents. Les pays exportateurs de matières premières souffrent de la chute des cours. La seule embellie consiste en l'amélioration de la stabilité financière dans les pays avancés. Cependant, la relance monétaire ne s'est pas encore traduite dans les faits par une augmentation des prix.

On peut ainsi craindre qu'une période prolongée de faible activité, voire de repli, alimente la persistance des vulnérabilités au sortir de la crise. Une telle situation risque à terme d'inquiéter les investisseurs et de peser sur les prix des actifs.

La forte volatilité des marchés financiers, la chute des cours des matières premières et les variations des prix des actifs auront une incidence profonde sur les bilans et sur les conditions de financement des pays émergents et en développement. Ces derniers devraient d'ailleurs rester vigilants sur ces évolutions.

En dépit de ce contexte, il convient de souligner que les pays émergents et en développement ont, globalement, enregistré des résultats économiques relativement solides après la crise; leur croissance devrait rebondir en 2016; et ils continueront à être les principaux moteurs de la croissance mondiale. En outre, les cadres institutionnels et les politiques publiques s'y sont sensiblement améliorés, notamment dans les pays à faible revenu. Par ailleurs, dans bon

nombre de ces pays les marges de manœuvre demeurent considérables, même si elles diminuent, principalement à cause du repli des cours des matières premières.

Les perspectives des pays exportateurs de matières premières s'affaiblissent. En effet, selon les prévisions à moyen terme, les prix des métaux et du pétrole devraient rester inférieurs aux prévisions antérieures, en raison de la résilience de l'offre et de l'affaiblissement de la demande. Après une décennie de croissance forte qui s'est traduite par une résilience à la crise mondiale, l'Afrique sub-saharienne elle-même montre certains signes de décélération et une détérioration des situations budgétaires et extérieures. Ces phénomènes exogènes (choc des termes de l'échange et conditions financières resserrées) nous rappellent la nécessité pour ces pays de diversifier leur économie, de transformer l'exploitation des matières premières en activités à valeur ajoutée et d'axer davantage la croissance sur la demande intérieure. Malgré la résilience observée dans le passé, un maintien prolongé de cours bas des matières premières pourrait compromettre la stabilité macroéconomique de plusieurs de ces économies.

Dans ce contexte, il est essentiel de réduire les incertitudes à travers la mise en œuvre effective de politiques et réformes vertueuses. Dans ce domaine, le FMI en sa qualité d'institution financière internationale unique, a un rôle crucial à jouer pour assister ses pays membres à soutenir leur croissance, renforcer leur résilience et préserver leur avenir. Ceci implique que le FMI dispose des moyens techniques et financiers nécessaires pour pouvoir intervenir de manière appropriée.

II. PRIORITES EN MATIERE DE POLITIQUES

Les priorités des politiques énoncées dans le Programme d'action mondial de la Directrice Générale, avec le double objectif de promouvoir la croissance réelle et relever la croissance potentielle demeurent pertinentes. À notre avis, ce plan d'action parvient à concilier la priorité de réformes structurelles et celle de *l'accompagnement de la demande*.

Soutenir la croissance et renforcer la résilience

Nous convenons qu'il peut être difficile de réduire les vulnérabilités financières dans les *pays émergents*, notamment dans la conjoncture actuelle. Ces vulnérabilités incluent notamment l'endettement plus élevé du secteur privé, l'augmentation des engagements en devises, les fonds propres limités des banques, et l'accroissement des créances improductives de pair avec la détérioration des bénéfices et de la qualité des actifs des entreprises.

Il faut trouver un juste équilibre avec la nécessité d'accompagner la demande, compte tenu du ralentissement de la croissance. Les priorités des pays émergents et en développement doivent également porter sur la constitution — voire la reconstitution — de marges de

mancœuvre, et le maintien de la stabilité financière à la faveur de mesures réglementaires et macro prudentielles.

Dans les *économies avancées*, il est essentiel de continuer à s'attaquer aux effets de la crise mondiale pour soutenir l'activité et renforcer la résilience. En particulier, il est nécessaire de poursuivre le renforcement des secteurs financiers afin d'améliorer davantage la stabilité financière tout en redynamisant les circuits du crédit. Le maintien de politiques monétaires accommodantes reste crucial pour accompagner la reprise et, dans certains cas, pour permettre une augmentation des prix. La normalisation sans heurts des conditions monétaires nécessitera une communication claire de la part des banques centrales afin de prévenir la volatilité des marchés et contenir les risques de propagation. Les politiques budgétaires doivent être mieux adaptées aux spécificités nationales. Nous partageons l'analyse selon laquelle les pays qui ne disposent pas de marge de manœuvre budgétaire doivent mener une politique de rééquilibrage budgétaire propice à la croissance — y compris en tenant compte des multiplicateurs. Dans le même temps, ceux disposant de cet espace peuvent étaler l'ajustement dans la durée mais doivent mettre en place des plans d'ajustement crédibles à moyen terme.

Globalement, nous nous associons aux recommandations de politiques adressées aux *pays à faible revenu*. Dans nombre de pays exportateurs de matières premières, l'ajustement semble inévitable pour rétablir ou préserver la viabilité des finances publiques. Des institutions et des règles budgétaires solides pourraient aider à mettre en valeur les ressources naturelles pour parvenir à un objectif de stabilisation et aussi contribuer au financement d'un volume plus important d'investissements publics. Il est nécessaire pour ces pays de rendre la croissance plus inclusive et progresser dans la diversification et la transformation structurelle de leurs économies pour promouvoir le développement à partir d'une croissance plus pérenne.

Face à l'évolution des taux de change, notamment la dépréciation généralisée des monnaies des pays émergents, il serait utile de comprendre leurs effets sur la compétitivité des pays à faible revenu et celle des pays africains dans leur ensemble, compte tenu des fortes relations commerciales entre ces pays et les économies émergentes.

S'agissant de *l'Afrique subsaharienne* en particulier, les perspectives de croissance à court terme ont subi les contrecoups du choc des termes de l'échange imputables aux prix des matières premières et du durcissement des conditions financières pour les pays pré-émergents. Cela étant, plusieurs signes positifs encouragent l'optimisme, notamment dans les pays non exportateurs de matières premières. En outre, la croissance de la région devrait rebondir en 2016, et le continent contribuera encore à alimenter, dans une certaine mesure, la croissance des pays à faible revenu et en développement dans leur ensemble.

Préserver l'avenir

La mise en œuvre des *réformes structurelles* a été lente dans plusieurs pays. On note de nombreuses résistances aux réformes dans les domaines budgétaires, mais également concernant les marchés du travail et des biens et des services. Compte tenu du fait que l'effondrement des prix des produits énergétiques et des métaux n'a pas insufflé le dynamisme escompté à la plupart des pays — en tout cas jusqu'à présent — il importe pour les États de mettre effectivement en œuvre les réformes structurelles nécessaires pour maintenir la dynamique observée jusqu'à présent. Pour relever la croissance potentielle, il faudra améliorer la productivité et supprimer les goulots d'étranglement de la production. De manière plus précise, dans les pays avancés qui connaissent des problèmes au regard de la durabilité de la croissance — notamment avec une faible productivité totale des facteurs et une population vieillissante — il est essentiel de mener des réformes pouvant accroître la participation d'un plus grand nombre au marché du travail et de renforcer les capacités humaines. Les pays émergents et en développement continuent de faire face à la nécessité d'améliorer le capital humain et de renforcer les infrastructures.

Mieux gérer la volatilité des prix des matières premières

La croissance des pays exportateurs de matières premières a été considérablement affectée par la volatilité des prix des trois dernières années. Ainsi, selon la dernière publication des *Perspectives économiques mondiales du FMI*, ce nouveau cycle devrait se traduire par une croissance annuelle en moyenne plus faible de 1 point de pourcentage pour les pays exportateurs de matières premières. Il conviendrait à cet effet de mettre en place des instruments de politique économique visant à limiter les canaux de transmission au reste de l'économie et contenir l'impact de la volatilité sur la croissance.

III. ASSISTANCE ET GOUVERNANCE DU FMI

Dans un contexte de faiblesse de la reprise mondiale, l'appui du FMI demeure plus que crucial. Nous accueillons favorablement les récents efforts du Fonds pour assister les pays membres dans le besoin, y compris à travers le renforcement de l'assistance technique, l'établissement du Fonds fiduciaire d'Assistance et de riposte aux catastrophes (ARC), l'utilisation accrue des accords mixtes et/ou de précaution pour les pays pré-émergents, la hausse des accords permettant des niveaux d'accès exceptionnels, et l'accroissement de 50 pourcent des limites d'accès aux facilités concessionnelles. Compte tenu des incertitudes élevées, nous encourageons le FMI à faire encore davantage pour maintenir une assistance adéquate aux pays membres. Notamment :

- La *surveillance du FMI* devrait continuer à s'adapter aux nouveaux types de défis qui apparaissent et intégrer toutes ses composantes (surveillances multilatérales, régionales et bilatérales) afin de mieux maîtriser les risques de propagation et renforcer les conseils de politique. Nous pensons qu'il serait également utile d'analyser les défis macroéconomiques posés par les évolutions démographiques, les

migrations, les crises de réfugiés ainsi que celles d'ordre sécuritaire. Nous attendons avec intérêt le rôle actif que le FMI doit jouer dans l'agenda de la COP21.

- Le FMI devrait assister les pays en développement présents sur les marchés de capitaux dans les opérations de « liability management » afin de préserver la soutenabilité de leur dette, notamment dans un contexte de fin programmée de la politique monétaire accommodante de la FED.
- S'agissant des *financements du FMI*, l'institution doit se tenir prête à répondre aux besoins financiers éventuels des pays exportateurs de pétrole. Par ailleurs, des contributions supplémentaires au Fonds fiduciaire ARC sont nécessaires pour préserver sa capacité à répondre aux besoins des pays éligibles affectés par une catastrophe naturelle ou de santé publique. Concernant les plafonds d'accès aux ressources concessionnelles, nous appelons le FMI à revoir sa décision prise en 2013 de réduire de moitié ces limites lorsque les Réformes 2010 sur les Quotes-parts et la Gouvernance entreront en vigueur.
- De notre avis, préserver l'avenir nécessite aussi de réussir la mise en œuvre de l'*Agenda sur le développement de l'après-2015*. Nous sommes en faveur d'un rôle plus ambitieux pour le FMI, avec un ensemble d'actions concrètes dans des domaines tels que les investissements en infrastructures, la mobilisation des ressources, la transformation et la diversification économiques, ainsi que l'inclusion financière. Nous souhaiterions formuler quelques remarques sur ces domaines d'action :

Premièrement, s'agissant des *investissements en infrastructures*, le FMI devrait renforcer ses conseils et son assistance technique sur la qualité des dépenses et la gestion des finances publiques. Il devrait également tenir compte, dans la conception de ses programmes et de sa conditionnalité, des besoins considérables en infrastructures et en capital humain des pays en développement tout en préservant la soutenabilité de leur dette. La prochaine revue du cadre conjoint FMI-Banque mondiale sur la soutenabilité de la dette applicable aux pays à faible revenu devrait également inclure l'évolution des particularités et des priorités de développement des pays membres.

Deuxièmement, l'ambitieux programme de développement post-2015 exige un effort considérable de *mobilisation des ressources*. Le Document sur les résultats de la conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement de juillet 2015 attend une participation active et éclairée du FMI. Il convient de féliciter le FMI pour son travail en partenariat avec la Banque mondiale sur un cadre de mobilisation des ressources intérieures, qui devrait permettre d'élargir l'assiette fiscale, de réduire les exonérations, d'accroître l'efficience des régies financières, etc. Mais à notre avis, le FMI a un rôle tout aussi important à jouer, conjointement avec la Banque mondiale et

d'autres institutions spécialisées, dans la fourniture de conseils et d'assistance technique pour combattre l'évasion fiscale, la fraude fiscale, le rapatriement fréquent des bénéfices et d'autres flux financiers illicites. Ces pratiques, dans leur totalité, privent beaucoup de pays en développement, notamment en Afrique, de ressources budgétaires importantes.

Troisièmement, nous appelons le FMI à développer, conjointement avec la Banque mondiale et le Conseil de stabilité financière, des options de politique pour appuyer les économies en développement touchées par le comportement de type « *de-risking* » de la part des grandes banques et de leurs correspondants, et par le repli des activités bancaires de ces dernières qui contribue à l'exclusion financière.

Pour être efficace, le FMI doit poursuivre ses propres réformes et être financé de manière adéquate et permanente. Dans cette optique, la mise en œuvre des Réformes 2010 demeure essentielle. Nous continuons également d'attirer l'attention sur l'importance d'améliorer la diversité au sein du FMI.